
GULTEN TEPE : Ok. Comme vous nous avez rejoints, laissez-moi commencer l'appel.

Bonjour à tous. Bonjour et bonsoir. Je suis Gulden Tepe, de l'équipe de soutien du GAC. Bienvenue à la consultation du groupe d'arrangement de l'organisation de l'ICANN avec les membres du GAC concernant l'utilisation des extensions géographiques à deux caractères de deuxième niveau, séance 1, qui a lieu le mercredi 17 mai 2017 à 16h00 UTC.

Cet appel est censé être interactif donc si vous avez des questions ou des commentaires à n'importe quel moment, vous pouvez lever votre main dans la salle AC. Et si vous n'êtes pas dans la salle Adobe Connect, veuillez nous le dire par téléphone. Il faut que vous déclariez votre nom pour la transcription.

C'est à vous, David. La salle vous appartient.

DAVID : Merci, Gulden, et bienvenue, membres du GAC et collègues. Je voulais juste dire que je modérerais cet appel. Vous pouvez voir sur l'ordre du jour que nous aurons quelques remarques d'introduction par Göran Marby, qui seront suivies par Thomas s'il veut lui-aussi vous saluer.

Pendant l'appel d'aujourd'hui, nous avons Akram Atallah du groupe GDD, Tarek Kamel de la relation avec les gouvernements, moi-même, Cyrus Namazi du GDD, Rob Hoggarth et Rochelle et Nigel également de la relation avec les gouvernements et de l'équipe de politique, plus le personnel de la politique qui vous soutient, Olof et Gulden.

Note : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

Nous avons 60 minutes pour cet appel et nous aimerions démarrer maintenant. Après les remarques de présentation d'Akram Atallah et ensuite plus de discussions.

Je voulais souligner que s'il n'y a pas d'objection, nous allons enregistrer l'appel pour des raisons de prise de note et pour fournir un résumé des notes de l'appel aux gens.

S'il n'y a pas d'objection à cette procédure, j'aimerais maintenant me tourner vers Göran Marby pour ses remarques. Göran ?

GÖRAN MARBY :

Merci David. Bonjour à tous. Et tout d'abord, merci à tous de prendre le temps d'assister à cette réunion. Je pense que c'est une manière de communiquer que je recherche pour le futur, nous pourrions le faire dans le futur, pour que nous ayons ces genres d'appels où nous discutons de choses et nous apprenons des choses les uns des autres.

Notre intention avec cet appel est de vous donner un peu plus d'informations du point de vue de la compréhension des procédures et plus particulièrement ce que nous avons fait en votre nom pour aborder toute confusion potentielle des extensions géographiques à deux lettres de deuxième niveau, et comment ça correspond au code de pays de premier niveau, et les mesures d'atténuation que le Conseil d'administration a adoptées. Et c'est vraiment à moi de comprendre et de comprendre vos inquiétudes et problèmes et j'ai hâte d'avoir des exemples. Certains d'entre vous ont signalé au fil du temps qu'il y a eu des exemples de problèmes et je voudrais vraiment en entendre plus à

ce sujet. Et, bien sûr, répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Il est très important pour l'organisation de l'ICANN d'entendre quelles sont les inquiétudes du GAC et pour vraiment travailler à l'amélioration de notre communication et de continuer à travailler avec une confiance mutuelle.

Là-dessus, je voudrais donner la parole à Akram qui voudrait vous donner une très brève présentation sur la procédure, pour que vraiment tout le monde soit d'accord lorsqu'on en vient à l'ouverture des étiquettes à deux caractères.

DAVID : Merci, Göran. Avant de passer à la présentation d'Akram, Thomas est peut-être en ligne et voudrait vous dire quelques mots de bienvenue.

GÖRAN MARBY : Merci. Je suis désolé.

THOMAS SCHNEIDER : Ici Thomas. Vous m'entendez bien ?

DAVID : S'il vous plaît. Oui, Thomas. Nous vous entendons. S'il vous plaît.

THOMAS SCHNEIDER : Ok. Merci. Je sors juste de la réunion du conseil [IG] qui n'est pas encore terminée. Je voulais juste très brièvement premièrement remercier l'ICANN et Göran et son équipe et Akram d'avoir organisé cet appel parce que je pense que nous avons tous compris que c'est une problématique très sensible pour les gouvernements et aussi de savoir que l'ICANN a entrepris des mesures pour essayer de s'adapter à ces inquiétudes et je pense que c'est une très bonne opportunité de s'écouter les uns les autres, d'apprendre les uns des autres, et de voir ce qui peut être fait pour arranger ces inquiétudes et mettre en œuvre [inaudible] dans n'importe quelle procédure et d'autres activités qui pourraient apparaître. Donc merci à tous d'être là, de vous écouter les uns les autres. J'espère que ça sera une réunion constructive. Merci.

DAVID : Merci, Thomas, pour ces remarques. Je vais maintenant me tourner vers Akram pour la présentation. Vous la voyez sur votre écran. Akram, s'il vous plaît.

AKRAM ATALLAH : Merci David. Vous m'entendez bien ?

DAVID : Très bien. Tout à fait.

AKRAM ATALLAH : Oui. Merci à tous de nous donner l'opportunité de présenter ceci et de discuter et aussi d'entendre vos inquiétudes. Nous attendons avec

impatience d'avoir un dialogue très constructif donc je vais essayer d'être très bref là-dessus. Je sais que vous êtes nombreux à savoir tout ça, mais il se pourrait que certains ne le sachent pas et donc nous allons survoler rapidement l'ordre du jour ici.

Diapo suivante s'il vous plaît.

La première chose est que nous allons regarder un peu le contexte puis je parlerais un peu du calendrier, je mentionnerai le conseil du GAC, les principes que nous avons pris pour faire cela, et ensuite je parlerai des mesures pour éviter la confusion que nous avons mises en place pour vous pour gérer ces problèmes comme ils se présentent.

Diapo, s'il vous plaît.

Juste très brièvement, le groupe de travail des noms réservés de la GNSO, en mai 2007, a fait des recommandations et ces recommandations ont été utilisées pour développer des contrats et mettre la manière dont nous avons ouvert les extensions géographiques dans des contrats. Il est très important de noter que l'OMPI 2 a fait un rapport disant que si deux éléments d'extension géographique [inaudible] sont sur le point d'être enregistrés et que le GAC soutenait la déclaration en tant que noms de domaine dans les gTLD, il est recommandé que ce soit fait d'une manière qui minimise le potentiel de confusion avec les ccTLDs. Donc ces ensembles de recommandations sont sortis en mai 2007.

Passons à la diapo suivante s'il vous plaît.

Comme je l'ai mentionné très brièvement, l'accord [inaudible] mettait en œuvre les dernières ainsi que de nombreuses autres recommandations et des choses pour faire le contrat, mais le contrat mentionne deux manières pour la publication d'extensions géographiques cc au deuxième niveau. Le premier chemin est par le gouvernement et les approbations ccTLD. Le second chemin est d'atténuer la confusion et l'approbation de l'ICANN. Donc ce sont les deux choses qui sont dans le contrat.

Diapo suivante s'il vous plaît.

Donc la mise en œuvre de cette partie du contrat a pris plus de trois ans et a été très bien pensée, et comme vous pouvez le voir dans le calendrier, ça a été fait par phases. La première phase a été d'enlever tout ce qui n'était pas un caractère caractère et ensuite nous avons travaillé à développer des mécanismes pour que le GAC fournisse des commentaires sur chaque extension géographique et ensuite nous avons enlevé ceux qui ont été approuvés, puis nous avons développé un mécanisme pour l'atténuation. Donc les programmes étaient vraiment très bien pensés et tout le conseil du GAC au cours de cette période a été pris en considération et nous avons mis en œuvre ce que nous pensions être le - diapo suivante s'il vous plaît - ce que nous pensions qui était dans les contrats, ce qu'il fallait pour la sécurité et la stabilité, ce qu'était les résolutions du Conseil d'administration au conseil du GAC, ainsi que fournir les mesures pour éviter la confusion qui était une des recommandations que j'ai mentionnée plus tôt.

Donc les principes clés pour développer la mise en œuvre étaient basés soit sur les contrats ou les politiques ou le conseil que le GAC

fournissait, et nous avons mis en œuvre [ce que] nous pensions être une très bonne procédure qui satisfait tout le monde, pas aussi vite que les gens auraient aimé que nous le fassions, mais assez prudemment et de manière faisable pour permettre au GAC aussi d'interagir sans avoir besoin de mettre le GAC dans un mode opérationnel. Tout ça a été construit très prudemment.

Diapo suivante s'il vous plaît.

Maintenant, les mesures pour éviter la confusion - il est très important que je les passe en revue une par une. Nous voulons donner l'opportunité pour les TLDs qui veulent fournir quelque chose qui ressemblerait à ce qui s'appelle un enregistrement prioritaire, permettre aux gouvernements et ccTLDs qui veulent enregistrer leur deux caractères dans ce TLD d'avoir l'opportunité de faire ça avant la disponibilité générale. C'est une option. Ce n'est pas une exigence. Mais il était important d'avoir cette opportunité.

La seconde chose est que nous avons demandé dans la politique d'enregistrement que les titulaires ne déforment pas une affiliation avec un gouvernement ou un opérateur ccTLD, signifiant que quiconque va au TLD dans le but d'enregistrer une extension géographique ou deux caractères représentant une extension géographique, ils ne peuvent pas donner une image inexacte, dire qu'ils sont le pays que nous avons représenté avec les deux caractères ou essayer de se faire passer pour une agence de ce pays ou quelque chose du genre. C'est une exigence de la politique d'enregistrement.

Troisièmement, s'il y a un [mauvais usage] de ça, nous voulions que les registres fassent une enquête et répondent aux plaintes des gouvernements et des opérateurs de ccTLD et ça dit en gros qu'ils doivent faire une enquête pour toute plainte qui est faite et ils doivent ensuite faire un rapport dessus. Bien sûr, comme tout ce qui figure dans notre contrat, c'est quelque chose que les registres doivent respecter. Donc s'il y a des plaintes concernant l'extension géographique de quelqu'un dans le TLD qui utilise un code à deux caractères pour donner une image inexacte d'eux-mêmes, alors vous pouvez vous plaindre aux registres et les registres doivent faire une enquête et répondre à la plainte.

Quelque chose de très important aussi, si le registre ne fait pas d'enquête et de rapport au sujet de la plainte, alors vous pouvez vous adresser au département de conformité et remplir une plainte là-bas. Donc ce n'est pas comme si nous laissions ça entre vous et le registre. Tout ce qui se trouve dans notre contrat est des choses auxquelles nos parties contractantes doivent se soumettre et notre département de conformité doit s'assurer qu'ils fassent ça aussi.

Je pense que je ne veux pas prendre trop de temps, mais je veux ouvrir ça à des discussions et répondre à des questions pour que nous puissions faire une bonne utilisation de l'heure dont nous disposons.

Une autre chose que je voulais mentionner - une des choses dont nous inquiétons est que nous continuons à dire qu'en gros chaque code à deux caractères était déjà utilisé soit à un deuxième niveau soit dans des ccTLD précédents ou des enregistrements historiques, et nous voulions nous assurer que nous n'étions pas juste en train d'utiliser des

données anecdotiques pour ça, donc nous y sommes allés et nous avons fait des recherches sur le sujet et nous avons en fait déterminé qu'au minimum, chaque code à deux caractères précédent était au moins utilisé 13 ou 14% du temps dans des TLDs antérieurs au programme du nouveau gTLD. Donc nous avons même des précédents à ceux-là qui sont utilisés et ils ne causent pas non plus de mal. Et nous avons les données si vous vous intéressez aussi à ça. Donc nous faisons vraiment tout ce que nous pouvons pour nous assurer que ce problème n'est pas un problème qui va créé plus de mal, ou au moins s'il provoque des dégâts, il y a une manière de régler ça.

Là-dessus, je vais vous redonner la parole, David. Merci.

DAVID :

Akram, merci beaucoup pour cette présentation et ce résumé. Je voudrais maintenant laisser la place à tout commentaire ou question et je vais prendre la file en commençant par Olga Cavalli. Olga, allez-y. Vous êtes reconnue.

OLGA CAVALLI :

Bonjour. Vous m'entendez bien ?

DAVID :

Oui, Olga. Nous vous entendons.

OLGA CAVALLI :

Merci beaucoup. Je souhaiterais vous remercier, David. Je vous entends aussi. Premièrement, merci à l'ICANN d'avoir organisé cet appel. Je pense qu'il est vraiment très utile d'avoir cette base de dialogue et que nos membres travaillent en proche coordination, le GAC et l'ICANN, et les membres du Conseil d'administration et le PDG de l'ICANN.

Et merci Akram pour les explications détaillées. Personnellement, j'ai revu toutes les résolutions depuis le tout début et il y a eu un moment, à la fin 2014, lorsqu'une procédure était établie par l'ICANN qui était en consultation avec certains pays qui avaient exprimé le désir d'être informés de la sortie des codes à deux caractères avant la sortie des nouveaux gTLDs. C'était en place pendant un moment et ça marchait très bien. Juste pour que vous le sachiez, à un niveau local [inaudible] - il y a un écho dans le téléphone - au niveau national, nous avons mis en œuvre une simple procédure lorsque nous, représentants du GAC avons reçu l'information concernant la sortie future des codes à deux caractères et du nouveau TLD, nous avons eu des consultations avec notre ccTLD national et s'il n'y avait pas de commentaires, la procédure continuait.

Je ne me souviens pas avoir eu un conflit ou des problèmes mais nous avons ce sentiment que nous étions toujours informés et que nous étions tenus au courant d'une manière très pertinente et transparente. Donc ce que je voudrais vous demander, qu'est-ce qui fait ce changement radical dans la manière dont les choses étaient mises en œuvre avant et pourquoi le GAC n'a pas été consulté avant de faire ce changement ? Merci beaucoup.

AKRAM ATALLAH : Merci, Olga. Je crois qu'une fois que le contrat est sorti pour le commentaire public final et approuvé, nous sommes tout de suite passés à la mise en œuvre de la procédure. Je crois que nous avons eu au moins trois séminaires web sur les problèmes - Cyrus me corrigera si je me trompe - avec le GAC et nous avons présenté comment nous faisons les choses et nous avons travaillé avec le GAC sur les problèmes qu'ils ont eu en mettant en œuvre la [liste]. Donc je pense que nous étions engagés avec le GAC du début à la fin, et si vous avez l'impression que nous ne l'étions pas, alors nous n'avons pas fait un bon travail sur ça.

Donc je vais regarder ça et essayer de trouver où il y a eu un manque de communication et je reviendrai vers vous sur ça, je suppose. Je pensais que nous avons fait toutes les étapes à vos côtés à ce sujet.

DAVID : Merci, Akram. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre dans la file ? Je crois qu'il y avait quelqu'un du Brésil - Benedicto, oui. Merci. Désolé, maintenant je vois votre main. S'il vous plaît.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Oui. Je vais parler au téléphone. Vous m'entendez bien ?

DAVID : Oui, nous vous entendons.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Merci beaucoup pour la présentation et pour ces éclaircissements, mais ce que je voulais dire est dans la même veine que ce qu'a mentionné Olga Cavalli, parce que lorsque le problème a été considéré pour la première fois l'année dernière, à la réunion d'Hyderabad, la plupart des membres du GAC y compris ma délégation ont été surpris, et je ne pense pas qu'un problème d'une telle importance nous empêcherait d'être engagé. L'engagement [inaudible] dans des phases [inaudible] de la procédure [inaudible] il y a quelques années. Mais ce qui m'inquiète c'est quand nous [inaudible] changement radical un jeu totalement nouveau qui est joué comme l'a expliqué Akram, il y a eu deux alternatives pour gérer ça - soit consulter les pays soit adopter une politique. Donc quand nous passons de l'un à l'autre, il n'est pas clair qu'une telle consultation ait eu lieu et nous aimerions qu'il y ait plus de clarté là-dessus.

Le communiqué du GAC, comme vous êtes pleinement conscient, cherche vraiment - un des points cherche de la clarification sur la procédure de prise de décision et la logique pour faire ça concernant le temps et comment c'était, particulièrement pourquoi le GAC n'a pas à cette période été mis à bord, parce qu'un problème d'une telle amplitude, d'une telle importance, pour le GAC en tant que tout qui change notre manière de fonctionner, une procédure qui était en place et dans une limite que nous comprenions marchait bien. Donc il n'est pas clair du tout, de la manière où je comprends ce que Akram a expliqué, quelques mesures ont été prises, particulièrement dans le processus de prise de décision, l'étape finale n'est pas claire et ça reflète la perception de la plupart des [pays] et en passant, je pense que ce

n'est pas une minorité de pays comme beaucoup de gens l'ont dit. Je pense que la majorité des pays s'inquiétait de ça.

Tout le GAC, le [inaudible] par consensus a exprimé des inquiétudes concernant l'aspect de la procédure mais aussi en ce qui concerne la substance, je dirais que beaucoup beaucoup de pays de différentes régions et niveaux de développement se sont inquiétés donc je pense qu'il va vraiment falloir plus de clarté. Mais je pense que nous n'avons pas seulement besoin d'informations. Je pense que l'information est bonne à savoir mais je pense que la chose importante est d'aborder la substance. En tant que gouvernements, c'est notre tâche et notre rôle. C'est notre rôle en tant que format multipartite, nous participons pour jouer nos rôles et responsabilités et c'est pour faire connaître nos idées d'un point de vue politique. Nous ne sommes pas seulement engagés dans une discussion technique. Nous sommes là pour donner notre avis sur comment les choses devraient se passer.

Et il y a ici un problème de fond. Nous aimerions savoir ce que le Conseil d'administration compte faire à ce sujet au-delà de nous fournir de l'information. C'est très bien, mais le véritable problème, le problème de fond reste. Encore une fois, je pense qu'une partie du communiqué demande l'exploration de mesures pour trouver une solution satisfaisante. Donc malgré cette information, nous ne sommes pas satisfaits de la situation. Nous voudrions savoir s'il y a d'autres mesures prévues proposées par le Conseil d'administration pour arriver à une solution qui serait une satisfaction mutuelle, ce qui n'a clairement pas été atteint par la décision qui a été prise l'année dernière. Merci.

DAVID : Je remercie le représentant du Brésil. Je me tourne maintenant vers le représentant du Mexique, s'il vous plaît.

HOMME NON IDENTIFIÉ : [inaudible]

DAVID : Est-ce que vous pourriez s'il vous plaît parler plus fort, représentant du Mexique ? C'est très difficile de vous entendre.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Ok. Merci beaucoup. [Inaudible] vous m'entendez maintenant ?

DAVID : C'est encore très vague. Pourriez-vous essayer de parler un peu plus fort ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je suis le représentant du ccTLD [inaudible]. Je voudrais savoir, comment est-ce qu'on peut s'assurer que nous ayons le bon [inaudible] et le gouvernement du Mexique obtient le droit de spécifiquement autoriser quel deuxième niveau peut [être ouvert]. Nous avons fait, dans la période de consultation publique, nous avons déclaré que nous aimerions avoir ce droit à l'autorisation et nous ne pensions pas que c'était [inaudible]. [Inaudible] veuillez expliquer comment nous pourrions procéder à partir de maintenant et [inaudible] nous pouvons

toujours [inaudible] ce droit de décider ce qui peut être ouvert ou ne peut pas être ouvert. Merci.

GÖRAN MARBY : David, c'est vraiment silencieux maintenant. Est-ce que nous avons des problèmes de communication ?

DAVID : Je suis désolé, je voulais juste clarifier la question de l'autorisation que le représentant du Mexique demandait - et il a mis ça sur le chat - merci beaucoup, [Manuel]. Votre ligne était assez faible donc merci pour ça.

Je reconnais maintenant le représentant de l'Égypte.

[MANAL ISMAIL] : Merci David. Et merci à Göran, Akram et à tous ceux qui ont contribué à avoir cet appel.

Je pense que nous avons deux problèmes ici - le problème de la procédure et le problème de fond. Je pense, comme l'ont noté l'Argentine et le Brésil, qu'avec une perspective du GAC, il y avait une déconnexion dans la procédure. Et en termes d'issues ou de mesures, je pense que la mesure 2 est excellente. Je pense que la mesure 1 est volontaire donc vous ne pouvez pas vraiment vous y fier donc franchement je ne compte pas sur la mesure 1 comme elle est optionnelle.

Et enfin, la mesure 3, je pense que ça déplace le fardeau des épaules du registre pour les mettre sur celles du gouvernement, et maintenant au lieu de recevoir des notifications nous devons mettre une procédure en place pour suivre et pour... ça déplace le fardeau de la notification des épaules du registre pour les mettre sur celles du gouvernement. C'est mes remarques concernant la procédure et les mesures [inaudible] Merci.

GÖRAN MARBY : David, vous êtes toujours en ligne ?

DAVID : Oui. Je voulais clarifier ce qu'Olga Cavalli nous a demandé pour revenir à une question soulevée par le représentant de l'Italie qui demandait que nous répondions dans les commentaires publics mais que nos commentaires n'étaient pas pris en compte. Je voulais juste m'assurer que j'avais bien saisi cette question et le commentaire soulevé par le représentant de l'Italie.

GÖRAN MARBY : Je voulais juste venir et dire parce que sur ce que le représentant [vient de dire], il y a deux problèmes - l'un d'entre eux est le fond, l'autre la procédure. Je ne suis pas très heureux d'apprendre que nous n'avons pas réussi à communiquer avec le GAC individuellement ou collectivement d'une manière que vous ne trouvez pas [digne de confiance]. Ça n'a rien à voir avec le fond maintenant, ce dont je parle. Et je réalise qu'il y a quelque temps, je me suis engagé dans une

discussion avec Thomas et mon équipe exécutive et nous travaillons sur comment nous assurer que vous avez la bonne information au bon moment pour que vous ayez une meilleure aptitude en ayant une discussion de fond.

Nous avons le nom poétique de [fertilisation] d'une discussion basée sur les faits au sein du GAC où je peux reconnaître que nous n'en avons pas fait assez. Je serais content de partager un peu plus de mes pensées sur celle-ci parce nous sommes obligés, bien évidemment, de la même manière que nous informons d'autres parties de la communauté pour nous assurer que vous avez la bonne information. Et ça n'a rien à voir avec les procédures actuelles ou quoi que ce soit d'autre. Vous savez que je travaille avec mon équipe à Johannesburg, nous vous rapportons ce que nous appelons la discussion de l'organigramme et ensemble avec le reste de la communauté pour essayer d'expliquer un peu plus comment les procédures marchent, parce que je pense que ça a aussi besoin d'une clarification.

Mais ce que nous devons dire c'est que vos commentaires au sujet du partage d'information, il faut que nous travaillons là-dessus avec vous pour aider à améliorer ça pour le futur. Je le reconnais. Merci.

DAVID :

Merci, Göran. D'autres commentaires ou questions ? Je n'ai plus personne dans la file. Mark Carvell écrit dans le chat, pour ceux qui ne sont pas dans la salle Adobe Connect : « Ce serait utile si cet appel pouvait séparer les deux aspects - procédure et fond - des mesures d'atténuation.

AKRAM ATALLAH : David, si je pouvais.

DAVID : Oui Akram, s'il vous plaît.

AKRAM ATALLAH : Oui, merci, Mark. Et merci à tous pour vos remarques. Je suis d'accord avec Mark que si nous pouvions séparer les deux, il serait plus facile de s'occuper de l'un et de l'autre et d'essayer d'aborder les problèmes. Sur la procédure, comme Göran l'a mentionné, nous n'avons aucun problème à travailler avec le GAC pour n'importe quel procédure que vous aimeriez mettre en place pour nous pour - lorsque nous mettons quelque chose en place qui est soit une résolution du Conseil d'administration ou que c'est dans le contrat, le GAC a intérêt à s'engager avec le GAC dans la procédure de mise en œuvre et de s'assurer que nous avons un mécanisme pour continuer l'engagement et la communication le long du chemin et pas juste quelques fois intermittentes. Donc si vous avez des propositions sur comment nous pouvons mieux nous engager au cours de la procédure de mise en œuvre, je voudrais bien les entendre et les mettre en place. Et donc nous sommes plus intéressés en faisant ça, pour que nous puissions vous entendre et que nous puissions vraiment communiquer plus fréquemment, pour qu'à la fin, nous arrivions - nous ne serons jamais tous contents, je sais. Mais au moins nous arrivons sans surprise aux résultats finaux.

Et ensuite, concernant le fond, je vois ce que Manuel a souligné. J'ai entendu que c'est aussi ce que l'Ambassadeur du Brésil a souligné. Je vais - nous allons regarder les enregistrements et nous allons essayer de revenir vers vous à ce sujet. S'il y a plus de problèmes à ce sujet, que vous aimeriez nous rapporter, veuillez nous les faire entendre. Je ne sais pas si nous pouvons faire quelque chose mais au moins nous allons les regarder et voir comment nous pouvons améliorer ça dans le futur.

Là-dessus, je crois, maintenant tout le monde lève la main donc s'il vous plaît David, continuez. Merci.

DAVID : Merci Akram. Représentant du Brésil puis de l'Argentine. Brésil, s'il vous plaît.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Oui. Merci pour ces plus amples clarifications fournies par Akram et je suis très content d'entendre le président et Akram. Je pense que nous allons devoir améliorer notre interaction en chemin. J'ai juste levé ma main pour dire parce qu'Akram a mentionné l'importance de la période de mise en œuvre pour être plus à l'écoute. Je pense que c'est important mais je pense maintenant pour ce cas particulier, ça a aussi démontré les besoins d'être complètement impliqués dans le processus d'élaboration de politiques parce que c'est ce qu'il se passe ici, le développement de politique et la mise en œuvre à l'étape précédente. Clairement, ce n'est pas seulement [inaudible] à ma délégation, je pense que le GAC dans son intégralité aura cette [impression]. C'est pourquoi il y avait un avis consensuel essentiellement concernant les aspects procéduraux

concernant les besoins d'avoir plus d'information et plus de participation dans l'élaboration de politique. Il est très malheureux quelques fois, je voudrais dire pour les représentants du gouvernement d'être juste capables d'intervenir dans la phase de toute fin de certains processus d'élaboration de politiques.

Je sais qu'il y a eu des efforts pour atteindre les gouvernements pour les impliquer mais pour avoir connaissance de la quantité de travail impliqué dans l'ICANN, la quantité de problèmes, la quantité de documents. Je pense que nous devrions vraiment nous améliorer pour avoir des requêtes ou des apports [très concentrés] sur cet aspect particulier. Avec ce problème, mon équipe et moi-même avons été surpris. Nous avons essayé de nous tenir au courant de tout ce qui se passait à l'ICANN qui était important pour nous.

Mais nous avons été pris par surprise par cette décision, donc il y a clairement la place, je pense, pour des améliorations dans le processus - le processus d'élaboration de politiques -malgré que nous reconnaissons l'effort qui a été fait jusqu'ici. C'est en ce qui concerne le processus mais encore une fois par exemple, nous apprécierions vraiment si... Nous ne demandons pas que les problèmes soient - je ne sais pas. Je pense que ce qui ressort des décisions du contrat, c'est déjà probablement en place.

Je pense que ça ne serait pas réaliste de demander que ces contrats soient rappelés. Je pense qu'il y a aussi un problème d'aspects judiciaire. Mais quand nous regardons pour le futur, parce que nous comprenons que ces gTLDs ont été délégués pour un nombre d'années, une nouvelle série de gTLDs est négociée avec ceux qui sont adoptés à un certain

point dans le temps. Donc nous pensons que nous n'aimerions vraiment pas seulement avoir une information sur comment cette règle [se développe], mais pour révéler son - pensez à ce sur quoi nous reposons pour les règles de base du futur. Et vraiment nous dirions en ce qui concerne le fond, le terme de la décision ne va pas - pour mon gouvernement ou de nombreux gouvernements qui aimeraient avoir l'opportunité d'avoir des apports et de discuter de [inaudible] ce qui se passerait dans des étapes futures. Merci.

DAVID : Merci, représentant du Brésil. Représentant de l'Argentine.

OLGA CAVALLI : Merci David. J'apporte juste mon soutien à mon collègue, Benedicto Fonseca, pour ce qu'il a dit dans son commentaire précédent. J'aimerais prendre deux de vos commentaires, Akram. Vous avez dit que vous reverriez le processus s'il y avait une mauvaise interprétation du processus ou une des informations erronées du côté du GAC, ça serait très utile comme Benedicto l'a dit, nous en Argentine essayons de suivre ça de très près. Comme vous le savez, nous essayons d'être aussi actifs dans autant de procédures que nous pouvons.

Mais parfois, il est difficile d'être présent dans toutes les activités différentes qui arrivent en même temps. Donc il serait intéressant de, si vous pouvez nous aider à comprendre ce qui doit [pas l'interprétation], l'utilisation du processus que nous pouvons suivre et dont peut-être nous pourrions apprendre quelque chose. Et vous avez dit que seriez heureux d'avoir des propositions complètes je pense qu'il y a un groupe

de pays intéressés. Ça ne nous intéresse pas d'avoir des discussions bilatérales au sujet de ce problème mais en tant que groupe.

Donc ma suggestion, c'est une suggestion de l'Argentine et peut-être d'autres collègues qui rejoignent l'idée. Nous pourrions avoir un groupe de pays qui vous suivent, juste pour comprendre quels étaient les problèmes et comment nous pouvons avancer en relation avec le processus d'élaboration de politiques et ce qui a été exprimé par d'autres collègues dans cet appel. Merci beaucoup.

DAVID :

Merci beaucoup. Représentant du Royaume-Uni.

MARK CARVELL :

Oui, merci et bonjour à tous. Premièrement, je voulais juste remercier chaleureusement le bureau du personnel de l'ICANN et Göran d'avoir fait le point sur les leçons possibles apprises par ce processus particulier en ce qui concerne les décisions prises par le Conseil d'administration et ensuite sa mise en œuvre. Si nous regardons les leçons potentielles qui ont été apprises, je pense que nous pouvons avancer et nous assurer que cette déconnexion apparente qui a eu lieu ne se reproduira pas dans le futur.

Le leadership de l'ICANN et celui du GAC, lorsqu'ils sont ensemble, je pense que nous pouvons regarder comment en particulier nous pouvons trouver un mécanisme pour garder une trace de la mise en œuvre. J'ai noté ce point particulier, je crois qu'il a été dit par Akram. Je trouve que c'est une suggestion très valable. Regardons ça et consultons ensuite

nos collègues du côté du leadership du GAC et regardons quels mécanismes nous pouvons améliorer ou le nouvel appareil si nécessaire.

En ce qui concerne le processus PDP, c'est très difficile et stimulant pour beaucoup d'acteurs au sein des unités constitutives de consacrer du temps et des ressources à la participation aux PDP. Nous trouvons tous que c'est une nouvelle ère pour le GAC en termes de ce [terme universel] travail et de ce temps à joindre les groupes de travail de PDP et ainsi de suite. Nous trouvons que c'est un challenge énorme. La plupart d'entre nous au GAC, nous avons de grands portefeuilles dans notre gouvernance nationale et rester au top de l'ordre du jour est assez stimulant.

Mais nous sommes engagés en tant que comité à s'engager transversalement dans l'élaboration de politiques. Donc nous devons regarder comment nous pouvons nous ressourcer pour faire ça, donc ça n'est pas laissé à un petit groupe qui a les ressources. Nous devons nous assurer de la diversité et de la participation multiple au PDP. Et la liaison, je crois, de la GNSO, je pense que c'est un mécanisme très important que nous pourrions utiliser plus souvent. Comme le GAC, la liaison GNSO au GAC et nous laisser informés, nous indiquer, nous orienter, c'est que nous avons besoin que vous le GAC nous donne des conseils sur les aspects de l'intérêt public ou les aspects juridiques potentiels ou quelque chose qui est plus directement l'inquiétude de la sensibilité du gouvernement, que le gouvernement pourrait avoir.

[De la] gestion du PDP au GAC, c'est là où nous avons besoin de vous. Entendez l'alerte. C'est ce dont nous avons besoin - où nous avons besoin de vos interactions. J'espère vraiment que nous allons passer à ce

genre d'opération [transversale] dans le mois à venir parce qu'il est très important pour nous d'être engagés de cette manière. Merci.

DAVID : Merci, représentant du Royaume-Uni. Y a-t-il d'autres commentaires ou des questions à ce stade ? Nous avons dans le chat une note de ... Göran, s'il vous plaît.

GÖRAN MARBY : Merci. Merci beaucoup pour ce commentaire. Espérons que c'est assez [inaudible], mais j'étais en train de chercher une manière réalisable d'aller de l'avant. Avec ce dernier commentaire, est-ce que vous avez une suggestion pratique sur comment je peux m'engager avec mon équipe pour avoir cette conversation pour nous assurer que - les membres du GAC aient une meilleure information et interaction. Qu'est-ce que je peux faire pour arranger ça ? Si vous avez des idées à ce sujet.

MARK CARVELL : Est-ce que je peux revenir ?

DAVID : Oui, Mark, s'il vous plaît.

MARK CARVELL : Merci David. Bien, oui, nous devons regarder plus en détail les mécanismes de communication. Maintenant ça peut prendre différentes formes. Nous pouvons avoir un rapport direct avec le secrétariat du GAC

et le secrétariat qui diffuse la mise à jour avec une mise en évidence. Parce que nous sommes débordés avec beaucoup de matériaux avec certaines mises en évidence et soulignements, c'est important. Ça lie les conseils du GAC concernant la sensibilité, l'intérêt public, la loi...

Donc les modalités des mécanismes de communication, je pense qu'ils ont besoin d'un examen sur ce qui va marcher efficacement. Maintenant que la communication peut prendre différentes formes. Nous pouvons avoir des communications écrites. Nous pouvons avoir des appels - de mon expérience des appels, il est assez difficile de maximiser la participation du GAC dans les appels. Je suis en quelque sorte en train de regarder les anciennes communications et les rôles respectifs de l'ICANN et du leadership du GAC dans la coordination et la dissémination au sein des quatre comités.

Donc ce sont mes premières idées, Göran, que je vous donne. Peut-être que les autres ont aussi des idées. Merci.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Merci beaucoup.

DAVID : Merci beaucoup, représentant du Brésil et l'Argentine après ça. Monsieur l'Ambassadeur, s'il vous plaît.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Merci. Bien, je voulais faire allusion à ce qui a été dit par Mark, j'aimerais demander ce qu'il a dit des besoins de développement de cette

communication [et pour changer] les mécanismes entre le GAC et la communauté de l'ICANN At-Large par l'intermédiaire du Conseil d'administration. Mon commentaire est qu'ils devraient - ma délégation s'est engagée à éviter - essayer d'éviter ce genre de déconnexions et de confrontations. Cette discussion parfois [inaudible] comme le GAC est opposé à la communauté.

Nous aimons penser que, en tant que gouvernement, nous faisons partie de la communauté. Nous faisons partie de la [performance] multipartite. Donc nous sommes prêts à contribuer, donc c'est parfois très difficile pour les gouvernements de s'assurer que c'était le bon moment dans lequel nous pouvions fournir notre apport d'une manière significative dans le processus d'élaboration de politiques par opposition à avoir - ce qui est vraiment en place ou qui a déjà été adopté par le Conseil d'administration. Parce que c'est l'impression, que les gouvernements sont opposés à ce qui est fait par le délégué du comité. Je pense que c'est les délégués qu'il faut suivre pour développer des manières dans lesquelles nous pouvons, comme nous avançons pour nous assurer que les apports sont déjà là. Ils sont considérés même s'ils ne sont bien sûr pas acceptés. Mais au moins il y a une opportunité même pour les gouvernements d'être engagé et de comprendre et de faire partie d'un tout, également d'issue finale de la politique de développement.

Je pense que c'est crucial. En ce qui concerne ce que - M. Göran a suggéré, je suis aussi d'accord avec Mark. Je me souviens aussi de la proposition faite par Olga Cavalli, que nous devrions continuer à travailler, ça pourrait être sous forme structurée par l'intermédiaire [inaudible] de travailler avec le Conseil d'administration mais dans le

contexte de groupe de travail pour développer l'idée de comment nous pouvons aborder ces problèmes ou ces inquiétudes pour vous. Merci.

DAVID : Merci, monsieur l'Ambassadeur. Représentant de l'Argentine, s'il vous plaît.

OLGA CAVALLI : Merci David. Je suis d'accord avec nos collègues et Mark et Benedicto pour une meilleure communication. Ce que je voudrais aussi exprimer, c'est que c'est un problème important mais pas seulement pour les gouvernements. C'est un problème important pour le ccTLD et pour d'autres membres de la communauté. Donc que nous soyons tous [inaudible] d'information sera décisif. Si nous pouvons, en tant que prochaine étape, à moyen terme ou à court terme de la prochaine étape, il y a plusieurs pays dans le GAC qui sont très intéressés par essayer de comprendre quelle est la meilleure manière d'avancer avec ces problèmes.

Donc comme Benedicto l'a dit, si nous pouvions avoir de petits groupes des parties intéressées pour avancer, en essayant de comprendre quelles sont les carences dans la communication qui pourraient nous aider dans le futur à [suivre] ça et à ne pas [recevoir] les erreurs et essayer de résoudre ce que certains d'entre nous, en tant que difficultés dans le processus nouvellement établi. Merci.

DAVID : Merci, représentant de l'Argentine. D'autres commentaires ou certaines personnes sont en train d'écrire. Juste pour jeter un œil au temps, nous avons 60 minutes, il nous reste environ 6 minutes pour terminer cette séance. Représentant du Royaume-Uni, je vous reconnais.

MARK CARVELL : Oui, merci. J'ai maintenant une question sur le fond, une question de clarification, en ce qui concerne la politique d'enregistrement et les exigences très pertinentes sur les titulaires, mais ils peuvent ne pas mal représenter l'affiliation. Quelles sont les vérifications que les registres ou les bureaux d'enregistrement doivent faire si quelqu'un prétend une telle affiliation ? Est-ce qu'il y a une action standard qui est déclenchée, si quelqu'un dit : « Je représente le bureau d'un gouvernement d'une certaine manière » ? Est-ce qu'il y a une réponse simple à cela ? Merci.

DAVID : Merci, représentant du Royaume-Uni.

AKRAM ATALLAH : Voulez-vous que je réponde à ça ?

DAVID : Oui, si vous pouvez, Akram, allez-y.

AKRAM ATALLAH : Ouais, je ne pense pas avoir de réponse simple, Mark, pour vous à ce sujet, mais je vais revenir vers le groupe pour cette question. Je pense

que l'enquête est importante dans le sens qu'il y a actuellement besoin d'enquêter sur la plainte et ensuite s'ils trouvent qu'un titulaire qui déforme l'utilisation, alors ils doivent agir. Maintenant, je revenir vers vous avec une réponse plus contractuelle sur la question sur les standards. Merci.

DAVID : Merci, Akram. Représentant du Brésil, Ambassadeur, s'il vous plaît.

BENEDICTO FONSECA FILHO : Oui, merci et désolé de prendre encore la parole. Mais en pensant aussi aux mesures pour [grande] confusion, un commentaire que j'aimerais faire parce que ça se rapporte à un point important qui a été soulevé à la réunion de l'ICANN - dans les réunions du GAC que nous avons eu à Copenhague - c'est qu'un des remèdes qui a été imaginé par le Conseil d'administration était de subvenir aux besoins de la disponibilité exclusive de cette période de pré-enregistrement. Je pense que c'était une sorte de remède auquel les gouvernements pouvaient exercer. Même si c'est pour une mesure volontaire, mais ça serait une sorte de remède.

Mais à la lumière que le fait ait été divulgué à la réunion que de très nombreux gouvernements ont été approchés par ceux qui ont délégué de nouveau gTLDs en demandant une grande quantité d'argent. Quand nous pensons que ça peut inclure et comprendre des centaines et des milliers de gTLDs, je pense qu'une des leçons sur laquelle nous pourrions réfléchir et le Conseil d'administration peut considérer à penser aux futures règles de base pour ça et que ce genre de remède qui a été

pensé dans la pratique a prouvé qu'il n'était pas efficace. Parce que pour les gouvernements pour avoir recours à cette possibilité, ça serait très onéreux et pour de très nombreux pays, irréalisable de penser qu'ils pourraient dépenser d'énormes sommes d'argent pour pouvoir exercer [exclusivement] cette clause. Je pense que celle-ci, peut-être une chose qui a été incluse dans la décision du Conseil d'administration sur laquelle il faudrait réfléchir dessus. Merci.

DAVID :

Merci, représentant du Brésil. Merci, monsieur l'Ambassadeur. Le représentant de l'Italie a des problèmes avec son audio et me demande de lire son commentaire dans le chat qui dit : « Concernant le processus actuel, il était clair pour le Conseil d'administration que le sens du conseil était que le gouvernement aimerait décider du problème, si nous lisons ce que le Conseil d'administration a publié en décembre 2016, vous pouvez vérifier que le Conseil d'administration était conscient qu'il y avait un consensus complet du GAC que chaque pays aurait dû dire dans le conseil. La résolution d'Hyderabad de novembre 2016, sa mise en œuvre le 16 décembre va à l'encontre du conseil. Il nous semble que le conseil du GAC n'a clairement pas été pris en compte dans ce cas. Nous pensons que si l'ICANN avait changé du chemin 1 de la diapo 4 au chemin 2, même s'il était clair pour l'ICANN que les gouvernements voulaient avoir leur mot à dire là-dedans. Mais nous sommes d'accord avec nos collègues du Brésil et d'Argentine, mais maintenant c'est maintenant et il est important de trouver une manière d'avancer. »

Donc merci pour ça. Et ensuite dans le chat le représentant de l'Égypte dit : « Juste pour réitérer mes commentaires en écrivant sur l'aspect du

processus, je pense qu'il y a eu une déconnexion mais je crois qu'elle a eu lieu juste après le commentaire public. Du côté du fond, la mesure 1 est volontaire de ce fait elle ne peut pas être coupée sur la mesure 2 qui est excellente. C'est un peu vague en termes de mise en œuvre et la mesure 3 enlève un fardeau des épaules du registre pour le placer sur les épaules du gouvernement, sans garantie. Mais il est important que nous travaillions de manière constructive et que nous trouvions une manière d'avancer. »

Ce sont les commentaires jusqu'à maintenant et encore une fois, Thomas a fait la suggestion que nous nous concentrons sur tout autre problème de fond dans le temps qui nous est alloué et nous arrivons bientôt à la fin de cette heure. Ok, d'autres commentaires ? Je ne vois aucune main pour la file qui est fermée. Personne n'est dans la queue et tous les commentaires ont été faits. Mark Carvell est d'accord avec les commentaires du représentant de l'Égypte. Et dans cette mesure, un dernier appel pour toutes autres remarques.

GÖRAN MARBY : Est-ce que je peux me permettre David ?

DAVID : Allez-y, Göran.

GÖRAN MARBY : Premièrement encore une fois, j'aimerais vous remercier de prendre le temps dans vos emplois du temps chargés pour que cette réunion ait lieu. Comme je l'ai dit plus tôt, je suis content de prendre part à une

discussion concernant les apprentissages de ce processus et comment nous pouvons supporter le GAC et faciliter le travail du GAC d'une meilleure manière. Une autre chose que je retiens et je l'ai de mes amis au Brésil, c'est que nous devons trouver une voie de sortie de communication lorsque le récepteur dans le sens de quoi dire. Et comme vous l'avez souligné, vous avez beaucoup d'autres choses à faire, donc nous devons nous concentrer un peu [inaudible]. Nous allons continuer la discussion avec Thomas.

Du côté du fond, il y a d'autres informations, donc je pense que nous devons y répondre. Je vais aussi demander au GAC de les mettre par écrit parce que parfois au cours de l'appel, les nuances de choses - c'est un problème opérationnel au cœur de nos préoccupations et nous allons continuer à nous occuper de ça. Là-dessus, je voudrais vous remercier beaucoup pour avoir pris le temps de faire cet appel. J'ai hâte d'avoir ce genre d'appels également dans le futur. Merci beaucoup.

DAVID :

Nous voudrions remercier tout le monde pour leur participation et prendre le temps comme l'a souligné Göran. Là-dessus, je voudrais souhaiter à tout le monde une bonne soirée, une bonne matinée ou une bonne journée où que vous soyez. Il y aura aussi un autre appel pour les autres fuseaux horaires et alors nous regarderons les problèmes qui ont été soulevés et comme indiqué, je reviendrai avec plus d'informations comme vous l'avez indiqué.

GÖRAN MARBY :

Merci beaucoup.

DAVID : Merci à tous.

GÖRAN MARBY : Merci.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Merci à tous.

DAVID : Merci.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Merci.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Merci. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]